

En piste pour les clés de la réussite...

Pourquoi cette piste ?

Les clés de la réussite permettent une gestion des différents comportements à adopter en classe par les élèves eux mêmes. C'est un système progressif qui ne récompense que les comportements positifs. Pas question de punition ou de sanction ici mais de « clés » qui ouvrent la porte à des droits supplémentaires dans la classe. Il est important que ces clés soient attribuées par les élèves eux-mêmes lors des conseils de classe. Ce système est différent des « ceintures » car les clés peuvent être obtenues dans n'importe quel ordre.

Comment faire concrètement ?

Ce dispositif doit impérativement être mis en place après avoir construit avec les élèves les droits et devoirs de la classe sous la forme de : « Dans la classe, j'ai de la droit de... » et « Je dois... »

À la suite de cette activité, il est possible donc de présenter ces droits et devoirs aux élèves ventilés dans différentes catégories de comportements. Pour ma part, dans ma classe, nous avons 8 clés : la clé d'écoute, celle de soi, de politesse, de respect, de travail, de courage, d'honnêteté et de temps. Chacune de ces clés dépend d'une liste de compétences concrètes. Par exemple, la clé d'écoute peut être obtenue par un élève s'il écoute celui ou celle qui parle, ne bavarde pas en classe, ne coupe pas la parole, s'il lève le doigt pour parler, s'il est attentif, s'il empêche pas les autres d'écouter, ...

Si un élève possède toutes ces clés, il obtient la clé de confiance, qui permet d'avoir des droits suprêmes : aller aux toilettes sans demander la permission, rester dans la classe pendant la récréation pour jouer ou lire, ...

Ce qui paraît important, il me semble, c'est que ce sont **les élèves eux mêmes qui s'attribuent ces clés lors du conseil de classe** (nous avons un temps « clés » à la fin de chaque conseil). Si un élève souhaite obtenir une clé, il le demande lors du conseil et le président liste les compétences : « Paul veut la clé de politesse, il dit qu'il parle sur un ton agréable, qu'il dit bonjour, au revoir et merci, qu'il ne fait pas de vilains gestes, ...etc. Fermez les yeux et levez la main si vous pensez que Paul mérite cette clé. » L'élève obtient la clé s'il obtient la majorité absolue de votes. Si un élève n'obtient pas sa clé, le président demande « Est-ce qu'un élève qui n'a pas voté pour lui veut bien lui expliquer pourquoi et lui donner des conseils pour progresser ? »

Les clés sont consignées sur un document affiché en classe et visible par tous. Il peut prendre la forme d'un tableau à double entrée, clés en colonnes, et prénoms en lignes. Plastifié, on peut cocher ou effacer au feutre d'ardoise.

Précisions : Je vote et compte comme une voix. Je me réserve un droit de veto en cas d'obtention de clé abusive, je n'ai jamais eu à exercer ce droit en 5 ans. Les élèves peuvent demander de suspendre une clé à un élève si son comportement ne permet plus de garder la clé. Dans ce cas, après en avoir exposé les raisons, la classe vote un avertissement.

Qu'est-ce que ça a changé ?

La gestion du comportement ne passe plus par l'autorité supérieure du maître, mais par celle de la classe coopérative. Les élèves comprennent alors que leur comportement est important pour le groupe et le fonctionnement de la classe, et non pas pour faire plaisir au maître. C'est un changement très notable et appréciable par tout le monde dans la classe, élèves, comme enseignant.

PS : J'avais trouvé ce « système » de clé de réussite sur Internet mais je n'en retrouve pas l'auteur, que je tiens à remercier car j'ai adopté ce fonctionnement depuis plus de 5 ans maintenant. J'y ai ajouté la dimension « institutionnelle » : la remise des clés par les élèves lors du conseil plutôt que par moi-même.

Pierre BLANC <pierre.blanc.prof@gmail.com>